

HÔPITAL LOUR PICOU

Beaugency



Eugène Lour Picou est né à Beaugency le 2 janvier 1846. Ses parents, Etienne, Louis, Désiré Lour Picou et Julie, Cécile, Anna Picou tenaient une épicerie en gros à l'angle de l'avenue de Vendôme et de la rue des relais. Leurs affaires furent florissantes puisqu'ils accumulèrent une petite fortune, source de leurs libéralités à venir, vivant très bourgeoisement dans la propriété familiale de Longchamps dont la belle demeure fut édifiée au début du XIX^{ème} siècle. Ce lieu, emplacement de l'ancienne maladrerie de Beaugency en 1669 avait été occupé ensuite par un couvent de capucins qui disparut au moment de la révolution française.

Eugène fit des études à Orléans. Il manifesta bientôt un goût prononcé pour le dessin, faisant preuve d'évidentes dispositions. Il est parallèlement passionné par l'histoire de sa localité dans laquelle on le voyait souvent déambuler, prendre des relevés, croquer un monument, besicles sur le nez moustache au vent. Il associa ainsi ses connaissances à ses dons pour offrir un certain nombre d'œuvres picturales et surtout un très beau plan colorisé publié sur toile (1884) qui demeure une source d'information passionnante sur la ville à la fin du XIX^{ème} siècle.

De santé précaire, il mourut prématurément dans sa demeure de Longchamps le 27 octobre 1890. Il laissait un testament dont une partie importante concernait un legs consenti à la ville de Beaugency. Celle-ci devait recevoir la propriété de la Hanaudière (commune de Villeny) et le pré du cosson (commune d'Ouzouer-le-Marché) ainsi que 42 actions des chemins de fer de Lyon. Eugène Lour avait pris soin de préciser que ce don devait être employé expressément pour une « création nouvelle », donnant l'exemple d'un réseau de distribution d'eau (évaluation du legs : 143 730 francs, valeur 1880). Le préfet du Loiret autorisa la commune de Beaugency à l'accepter.

Un codicille du 23 février 1889, qui nous intéresse particulièrement, engageait sa mère à rédiger à son tour son testament en assurant le don à la ville de Beaugency de la propriété de Longchamps pour l'édification d'un hospice neuf dans lequel serait transféré l'ancien établissement, installé depuis le XII^{ème} siècle dans ce qui allait devenir la Maîtrise Notre-Dame. Elle s'exécuta le 16 décembre 1890. À la mort de Mme Lour-Picou, survenue à Longchamps le 2 février 1916, on put constater qu'elle avait parfaitement suivi les vœux exprimés par son fils, léguant à l'hospice l'essentiel de sa fortune et de ses biens. Elle souhaitait que l'établissement fût tenu par les sœurs de la Présentation de Tours (sans que cela constitue une clause rédhibitoire), ce qui se fit durant un certain temps. Elle concluait son testament en se réjouissant que ce lieu qui avait permis autrefois de soulager la misère des lépreux perpétue le service d'asile aux malheureux.

Le legs LOUR PICOU fut accepté définitivement par la commune de Beaugency en juin 1916 (évalué à 1 368 022 francs). En avril 1923, le projet d'hôpital et son plan de financement furent approuvés par les élus. Au moment même commençaient les travaux d'amélioration du réseau local des eaux publiques.

Jacques ASKULUND, Historien

Ainsi que l'aimable participation de Henri LAFFRAY